



Contribution de Guy LAVOREL, 5^e section – ASOM

« Les Outre-mer français : Aspects de l'Insularité »

« Particularismes des mots et expressions dans quelques îles des Outre-mer français »

Jeudi 21 mai 2026

Les dictionnaires nous disent qu'une île est un espace de terre entouré d'eau. Par définition c'est donc un lieu isolé. On pourrait dire aussi que déjà géographiquement c'est une terre outre onde (ou outre rive), et bien souvent outre-mer... A priori une différence s'impose entre une grande île, comme Madagascar et une petite comme l'île du Prince Edouard. Et pour être en quelque sorte moins isolé, on regroupe ces petites îles en archipel. Une question apparaît alors : constantes ou différences entre ces îles proches ou éloignées ? Statut différent, problèmes communs, la sociologie, l'histoire, les sciences humaines nous répondent déjà. Si l'on se tourne ensuite vers la façon de s'exprimer on peut s'y attendre, dans ce domaine réservé, il y a certainement une vie à part produisant un langage spécifique, propre à la réalité et aussi à l'imagination que suscite l'île, quelle qu'elle soit, pour l'insulaire autant que pour celui qui en parle de l'extérieur. Pourtant il apparaît que la communication rompt l'écart, dès les origines par la navigation, et de nos jours par le téléphone et internet. Y a-t-il alors un ou des vocabulaires insulaires ? Plus précisément, qu'observe-t-on dans le monde francophone des îles ? L'Outre-mer comprend de nombreuses îles, dispersées et l'on sait que chacune a été l'objet de nombreuses analyses historiques, sociologiques, mais aussi linguistiques. Nous ne pourrions ici que choisir des exemples significatifs, restreints mais révélateurs, à savoir d'abord deux lieux isolés au sens plein, mais proches l'un de l'autre : les îles de la Madeleine et à côté St Pierre et Miquelon ; puis plus éloignées, au sud, l'île d'Haïti, et dans un autre océan les Mascareignes, comprenant La Réunion, l'île Maurice et Rodrigues. Trois caractères apparaissent que nous analyserons successivement : le lexique est d'abord une affaire de lieux et d'histoire, et chaque île a son propre monde et renvoie à ses racines, mais aussi à ses croyances et activités principales, notamment de bûcherons, de marins et de pêcheurs ; ensuite tout dépend des apports extérieurs, avec notamment la navigation et la colonisation ; se pose enfin la question de l'évolution avec les nouveaux progrès de la communication.

* *

Les îles d'Outre-mer sont éloignées de la métropole, et cette distance joue déjà un rôle dans la perception qu'on en retient et les langues qu'on y trouve, chacune laissant entendre l'autonomie qui la caractérise. Cependant, dès des temps reculés, la migration est importante,

chaque île fréquente les voisines, tout en pratiquant ses traditions et coutumes, chaque tribu développant sa société avec son propre idiome. Ainsi la Mélanésie offre la plus grande variété linguistique, la Nouvelle-Guinée a plus de 100 langues différentes et la Nouvelle Calédonie plus de 40. L'appartenance à un continent conditionne aussi le lexique, notamment pour ce qui est de la géographie et de la géologie, de l'habitat et aussi des caractéristiques de la faune et de la flore.

Ainsi on se doute bien que le vocabulaire qui évoque la végétation ou les fruits varie d'une région à l'autre, de l'est à l'ouest, et plus encore du nord au sud, le phénomène étant déjà visible au XVI^e siècle, et même parfois bien avant. Prenons un exemple à la Réunion : « Varangue », est un mot peu fréquent dans nos dictionnaires, d'origine vraisemblablement ancienne, indienne ou malgache, selon Jean Albany, lequel nous révèle, dans son *P'tit glossaire*¹, ses particularités qui dépassent la simple définition :

« Fruit sauvage, comestible quand il est mûr, au goût âcre. Les feuilles de l'arbuste sont mangées par les cabris. Quand le fruit est vert, il sert de bille aux enfants. »

Remarquons au passage qu'aux Antilles c'est ce qu'on appelle des caniques. Et notre linguiste d'ajouter : « “Aller aux varangues”, c'est faire l'école buissonnière. » C'est aussi, selon un autre linguiste, Rémy Nativel², prendre la clandestinité. Le même nous révèle un point important : « Son usage principal est d'être distribué (fruits et feuilles) aux vaincus le lendemain d'une élection ». À bon entendeur, salut ! On vous le disait bien que c'était âcre ! On pourrait aussi parler du baobab, bien présent à Madagascar et à la Réunion. Le mot, d'origine arabe, viendrait d'Égypte et serait aussi attesté au Sénégal. Pour la faune, ce serait le maringouin, moustique connu au Québec, en Acadie, donc, bien que moins fréquemment évoqué, aux îles de la Madeleine et à celle du Prince Édouard ; on retrouve aussi curieusement (et nous en reparlerons) ce maringouin à La Réunion. Le terme serait d'origine brésilienne.

Chez les indigènes, de nombreux mots locaux sont issus d'observations et portent sur la vie quotidienne : habitation, flore et faune, climat, mœurs. Certains nous sont connus ayant comme origine des onomatopées. C'est en Amérique du Nord le cas de l'ouaouaron, un mot wendat (iroquois) désignant une grosse grenouille ; à Haïti le taptap est une sorte de taxi, comme le tuk tuk au Cambodge ; quant au tuit-tuit ou au tec-tec, ce sont des oiseaux de La Réunion.

Si l'on regarde les termes liés à la mer, donc ceux des marins ou pêcheurs, ils constituent un vocabulaire insulaire spécifique, important, principalement pour les habitations ou les noms de poissons. Quelques exemples :

- « Ajoupa », terme local importé (du Brésil !) désigne une hutte, une cabane à la Réunion, mais attention une habitation est là-bas une ferme ou propriété.
- Chez ces pêcheurs on trouve de nombreux noms de poissons, comme la « carangue », poisson de La Réunion, (afr. Carramke), ou aux îles de la Madeleine « l'achigan », notre

¹ Jean Albany, *P'tit glossaire, le piment des mots créoles*, chez l'auteur, 7 rue du dragon, Paris, 1974.

² Rémy Nativel, *Le lexique de la Réunion*, Saint Joseph Réunion, Imprimerie Ganowski, 1972.

perche noire, ou black bass, mot venant du chippewa algonquin At-Chi Gane, « celui qui se bat ».

Certains mots ont été adoptés par les générations suivantes, car bien ancrés dans la tradition orale. Mais un constat s'impose : ces mots anciens sont rares, car justement de tradition orale et donc, sans écrits, peu repérables et susceptibles de disparaître. Ils restent comme témoignages de tribus, quand ils ont pu subsister. Et leur trace écrite ne s'affirme vraiment qu'à partir du XVI^e siècle. Cependant parfois leur histoire perdure. C'est le cas du fameux « zombi », à l'origine un terme créole haïtien, et auparavant sans doute africain.

Voici la présentation retenue dans notre *Dictionnaire des parlers francophones* :

- « 1) Personne coupable de méfaits graves
- 2) Paria, marginal
- 3) Esprit maléfique

Étymologie et origine culturelle

Selon la présentation d'une exposition sur les zombis, au Musée des Confluences à Lyon, en 2025, c'est d'abord en Afrique (Congo, Gabon, Angola) que le mot "désigne un esprit ou le fantôme d'un mort, souvent un enfant." Les religions ont influencé une évolution de sens, qui, en traversant l'Atlantique au moment de la colonisation et de l'esclavage, s'est plus étendu.

En Haïti, le mot désigne d'abord un "individu ayant commis des méfaits graves" dignes d'une justice menée par une société secrète, où il sera "zombifié", s'il ne s'acquitte pas de ses méfaits, c'est-à-dire condamné à errer comme un esprit, sous l'autorité d'un sorcier, dans un culte renvoyant au vaudou. Selon Franck Degoul (*Dos à la vie, dos à la mort*), il y a une peur de l'esclavage, notamment du corps, même après la mort. Ensuite le mot peut désigner un être marginal et désocialisé, ou souvent quelqu'un ayant des troubles psychiatriques, où il s'identifie à quelque esprit fantomatique, ou encore une personne se faisant passer pour un mort réanimé en zombi pour combler un manque dans la famille. Toutes ces acceptions sont tout de même éloignées des interprétations hollywoodiennes qui vont envahir films et jeux sanguinolents...

Aujourd'hui en Haïti le zombi est un être mystérieux, frappé d'une malédiction, entre une sorte de personnage de fiction repris dans le folklore local, ou un être bien réel, détaché du monde car drogué ou empoisonné. »

On est donc en présence d'un vocabulaire qui remonte aux origines, et qui se prête bien à la spécificité insulaire, pour décrire la vie quotidienne, ce que l'on rencontre, ce que l'on use, ce que l'on croit... Et il nous reste à dire que ce quotidien a souvent façonné des expressions renvoyant aux activités ; c'est bien le cas des marins pêcheurs. Ainsi à Saint Pierre et Miquelon on « embarque » dans son lit, une « ligne » désigne une ficelle ou une corde à linge (« on épâre son butin su'a ligne » : on étend son linge sur la corde...), et un « magasin » est une remise ou un hangar. À l'île Maurice, on « amarre » sa valise sur le toit, et si on vous parle de « marée noire », rassurez-vous, il s'agit de la nouvelle lune !

Voilà donc un langage que ne comprennent pas d'emblée les « mailloux », c'est-à-dire les Français de France ! Et pourtant nous ne saurions ignorer les rapports entre l'Hexagone et les îles citées. Car tout d'abord nous sommes en présence de marins, surtout de pêcheurs, qui parcourent les mers, et ensuite il y a eu la colonisation. Dès le début les peuplades ont circulé avec leurs navires, d'abord d'île en île et ensuite bien plus loin. Bien des rencontres ont eu lieu, avec d'autres ethnies, puis d'autres nations, de quoi engendrer un mélange des langues, qui ira jusqu'au créole. Or ce qui paraît une surprise linguistique va devenir une révélation. C'est le cas avec le mot « barachois », que nous présentons dans notre Dictionnaire sous deux entrées.

Le mot est bien connu en Acadie, donc dans les îles. Le linguiste Pascal Poirier le définit ainsi : « Étendue d'eau de peu de profondeur, séparée de la mer par un banc de sable et entourée de prairies naturelles, qui communique généralement avec la mer par un goulet. » Quelle en est l'origine ? Le TLFi renvoie à la forme suivante : 1662 barachoua « petit port naturel au fond d'une anse bien abritée » (Règlement du 7 janvier dans Annales de Bretagne, t. 9, p. 25) Demi-surprise cette Bretagne, puisque départ de nombreux Bretons pour le Canada et avant l'Acadie... Or beaucoup se réfèrent à un mot basque "barratxo" (« petite barre »), ce qui exige un commentaire. Ce sont des marins basques qui auraient colporté ce terme. On le trouve donc en Bretagne, mais aussi au Poitou et en Vendée, départ de colons pour l'Acadie, d'où sa présence aux îles de la Madeleine. Mais ce qui est remarquable et inattendu, comme on le découvre avec la BDLP, c'est qu'il figure aussi dans le vocabulaire de La Réunion et de l'Île Maurice... Selon Jean Albany (*P'tit glossaire*), « Ce mot, à la Réunion, désigne l'ancien appontement, créé par Mahé de la Bourdonnais, pour le chargement, en rade de Saint Denis, du sucre, du café, des épices ». Il ajoute : « À l'origine, barachois a pu être la déformation du mot barrage, ou provenir de "bara", passage en malgache, et de "soa" bon. Pour faciliter le commerce, au XVIII^e siècle, on construisit à Saint Denis des barracons à l'emplacement du Barachois ». *Barracons*, terme espagnol, désigne des magasins. On remarque bien la paronymie entre barachois et barracon, et on comprend une confusion possible, tant pour l'architecture que pour le langage. On rapprochera malgré tout de l'autre barachois, acadien, avec une petite variation de sens, qu'on fait venir du basque. On se demandera donc si le mot a voyagé du Pays basque à la Bretagne, au Poitou, puis à l'Acadie, et par ailleurs à La Réunion. Les marins seraient les auteurs de ce transport, qui accompagnait donc ce bon goût de sucre, de café et d'épices, ce qui montre la distance considérable franchie par les marins. Une belle histoire à confier à la Sagouine... Comment l'expliquer ?

L'Histoire nous fournit les éléments de compréhension. La Réunion a connu bien des noms selon les conquérants : d'abord peu peuplée Santa Apolonia, puis avec l'occupation portugaise de courte durée Dina Morgabine, ensuite avec les Anglais Pearl Island, England Forest, enfin, avec la venue des Français, Île Mascarine ou Mascareignes devenant l'Île Bourbon et plus tard l'Île Bonaparte. Or, comme le souligne Robert Chaudenson, « la première Compagnie d'Afrique, bien avant la création de la Compagnie de Guinée en 1685, fut la Compagnie des Indes Occidentales fondée en 1664. »³ En effet Colbert créa en 1664 deux compagnies, celle des Indes orientales et celle des Indes occidentales, avec trois objectifs, le

³ Robert Chaudenson, *Le lexique du parler créole de La Réunion*, Paris, Honoré Champion, 1974, tome I, p. 593.

commerce, la politique supposant une flotte aguerrie, la culture et la religion. On le voit cette Compagnie des Indes a permis à des marins d'aller tant vers les Antilles que vers Madagascar et La Réunion, et donc de véhiculer non seulement des marchandises comme le café, le sucre, et le commerce triangulaire des esclaves, mais aussi un vocabulaire varié construit au gré des haltes et rencontres. Ce parler regroupant des termes d'origine espagnole, portugaise, brésilienne ou caraïbe se mélangeait avec le langage des marins venus de France pour former ce que Robert Chaudenson appelle « le vocabulaire » ou « le parler des îles »⁴, d'une certaine façon le futur créole. En somme ce parler des îles pourrait correspondre au sentiment insulaire défini par le Président Dominici. Et on peut, à la suite de certains linguistes se demander si les deux créoles, celui des Antilles et celui de Madagascar ou de La Réunion, souvent différenciés, ne sont pas sur des bases qui se sont rencontrées. De façon intéressante Robert Chaudenson propose une liste de mots classés en termes du « parler des îles ». Nous avons déjà cité « ajoupa », « maringouin » : ajoutons-en quelques-uns symptomatiques :

- **Balisier** : canne à sucre ; mot d'origine caraïbe attesté dans l'Océan indien, mais aussi aux Antilles, propre au « parler des îles »
- **Boucan**, cabane, paillote. Robert Chaudenson donne un complément intéressant : « Le nom est d'usage courant à Bourbon aux XVIIe et XVIIIe siècles ; il est si peu entendu des Français de France, qu'il fait scandale car on le confond avec “ boucan : mauvais lieu ” (dérivé probable de bouc) : aussi change-t-on le nom du “ boucan de Laleu ” en “ Repos de Laleu ” !⁵
- **Piton** : toute hauteur en terre, non seulement le Pic de la Fournaise ou le Piton des Neiges, mais aussi des élévations plus modestes. Mot également en usage aux Antilles. Bernardin de Saint Pierre a peut-être fixé dans *Paul et Virginie* le sens de pointe d'une montagne.

Les déplacements des marins auraient donc contribué aux localisations éloignées de termes véhiculés au gré des vaisseaux. C'est aussi le cas plus direct des mots que la Bretagne, la Normandie, la Vendée, le Poitou et même le Pays basque ont transférés au Québec et dans les îles d'Acadie. Les exemples seraient nombreux. Retenons-en un :

« **Zire** » : c'est le dégoût et « faire la zire » c'est être dégoûté. Mot employé tant en Poitou Vendée qu'en Acadie ou Louisiane. Selon le wiktionnaire : « Du moyen français aïrer (“s'irriter, se mettre en colère”), lui-même issu du Latin adirare (“mettre en colère”) *Le Dictionnaire de Godefroy* indique une forme « airier : irriter, mettre en colère ». Ce sont aussi ces français régionaux qui auraient été transmis lors des différentes colonisations, s'adaptant à des pays qui ressemblaient à ceux qu'on avait quittés. Marins, colons ont donc eu un rôle essentiel, avant que tout se transforme à nouveau.

**

Car l'évolution au cours des XVIIe et XVIIIe siècles est marquante. Et on a assisté à une chute importante de population en raison des guerres et des maladies. Cependant les îles ont gardé un isolement permettant plus une autonomie culturelle et linguistique et les habitants ont pu développer des coutumes et des organisations sociales à la fois héritées et apportées, ce

⁴ Id. p. 597

⁵ Id. p. 603

qui se traduit par un mélange de langues et de traditions encore sensibles. D'autres colons sont intervenus, notamment espagnols, portugais et anglais. Et on peut dire que l'introduction d'anglicismes s'est déjà vite fait sentir, soit dans le vocabulaire soit sur la modification de syntagmes. Deux exemples pris aux îles de la Madeleine : on y rencontre le « souaise » qu'Andréane Simard interprète ainsi ⁶ :

« **Mon interprétation** : Un nom noble qui sonne pour moi comme un accessoire médiéval incontournable. Un saouaisse est selon moi le meilleur accoutrement pour un digne mousquetaire, lui apportant ainsi dignité, fierté et protection.

Signification : Vêtement imperméable de pêcheur procurant réellement dignité, fierté et protection à ceux qui le portent.

« Saouaise » ou « saoueste » vient en fait de « *southwest* » comme dans « a *southwest hat* ».

Autre exemple : si on « *run le char* » on court, on risque l'accident...

D'où le constat d'Hugo Bourque : « Ça reste impressionnant de penser qu'un si petit archipel cache autant de manières de se swigner la langue. »⁷

Cette anglicisation ne fera que progresser jusqu'à nos jours, quand bien même l'anglais n'est pas toujours une langue officielle. Le problème est particulièrement sensible en Acadie où l'anglais a pris la première place. Pour autant on doit constater une résistance, d'autant plus nécessaire que le problème linguistique est réservé par certains au seul Québec. Rappelons cependant que lors du Grand Déplacement qui a conduit de nombreux Acadiens en Louisiane et dans les îles, le français s'est bien conservé, parce que lors des veillées où l'on pouvait se retrouver pour composer des courtepintes, on se contait les vieilles histoires et légendes répandues en Acadie, en langue française, et cela pendant une centaine d'années. Et on doit de nouveau constater que l'autonomie insulaire a permis de sauvegarder bien des mots et expressions. Nous avons jusque-là évoqué le vocabulaire. Il est intéressant de considérer combien la résistance linguistique s'est affirmée dans la prononciation, l'accent et l'usage de la syntaxe. Ainsi le R est plus roulé dans les îles qu'à Québec et même pour éviter le « R » de Roi, on remplace le « R » par un « Y » ; et on dit « Alette de t'tyacasser ! » ; selon Hugo Bourque, à L'Étang-du-Nord on ne dit pas « jambon », mais « hamban », à Fatima on ne dit pas « des yeux » mais des « yeuilles », pas « du bleu » ... mais du bleuille. Et on provoque la syntaxe par honte d'un bon parler ou par défi, en montant un cheveu là où il y a plusieurs cheveux, quand j'alle (et non je vais) à l'hippodrome... Car on reste persuadé que « [...] si l'usage veut, plusieurs mots reviendront, après un long exil » (selon la déclaration du normand Vauquelin de la Fresnaye cité par le linguiste Pascal Poirier dans la préface de son ouvrage *Le parler franco-acadien et ses origines*⁸). On doit bien reconnaître qu'aujourd'hui l'anglais est omniprésent, mais qu'il reste un peu moins d'un million d'habitants à défendre la 2^e langue du pays, le français.

⁶ <https://strategienomad.wordpress.com/2015/10/21/les-expressions-des-iles-et-la-fille-de-lexterieure/>

⁷ <https://i0.wp.com/hugobourque.com/wp-content/uploads/2026/01/Parler-madelinot-petite-place.jpg?ssl=1>

⁸ Pascal Poirier *Le parler franco-acadien et ses origines*, s.n., s.l. p.7

À Haïti, le français est la langue officielle avec le créole. 50 % environ parlent le français couramment. Il faut donc distinguer le créole du français créolisé, qui fournit des mots intéressants et pleins de saveur. Ainsi prenez garde au ravel. Selon la Banque de données lexicales panfrancophones (BDLP), il s'agit d'un cafard... Le mot est expliqué ainsi : « Amérindianisme ; emprunt au caraïbe *arabé*, attesté depuis Breton 1665. » En Louisiane on dit « avoir un ravel dans la poche », pour exprimer de façon détournée, mais pas forcément plus affable, qu'on a un ancêtre noir dans une famille de blancs.

À l'île Maurice le français l'emporte sur le créole, et reste une langue de culture en concurrence avec l'anglais pour les documents administratifs, facteurs de promotions. Pour les écrivains, le problème est d'abord d'éditions, car jusqu'en 1950, si l'on veut être publié et reconnu, au Québec comme en Afrique, il faut passer par des éditeurs français souvent parisiens. Et c'est là presque le seul moyen pour être promu. Est-ce aussi dû à ce qu'on a appelé le doudouisme antillais défini ainsi par la BDLP Banque de données lexicales panfrancophones :

Tendance de la part de certains écrivains antillais à considérer et à traiter la culture antillaise non pas comme leur culture propre mais plutôt comme un produit exotique (terme d'histoire littéraire).

Et nous ajoutons le commentaire de Désormeaux qui figure en même lieu :

« C'est ainsi qu'en littérature, le doudouisme a donné ce qu'on peut appeler un 'exotisme de l'intérieur', lorsque les poètes et romanciers antillais ont chaussé, pour décrire leur pays et leurs congénères, les mêmes lunettes que les voyageurs européens. Au point de s'extasier sur leur paysage comme s'ils ne faisaient pas partie de leur environnement naturel, banal, au point surtout de donner de leurs peuples une image insignifiante, de leur langue, le créole, une idée caricaturale (le charmant babil chantant des doudous) et de leur culture un aperçu d'une affligeante vacuité. » (Désormeaux³ 1992 s.v. *doudouisme*)

Mais c'est là une critique sévère et il ne s'agit que d'une exception, car nous connaissons la valeur des écrivains d'outre-mer depuis Antonine Maillet jusqu'à Aimé Césaire et Dany Laferrière, et tant d'autres, qui, s'ils choisissent les éditions et la langue françaises, nous gratifient de nombreux mots de leurs pays, pleins de saveur. Ainsi Antonine Maillet fournit à la fin de certains ouvrages un lexique abondant. Plus tôt des écrivains comme Bernardin de Saint Pierre, et plus récemment St. John Perse, ont aimé diffuser des termes du terroir. Aujourd'hui une nouvelle tendance se tourne vers une publication locale, plus indépendante, tout en restant encore dans le giron de l'Hexagone.

Car tout est devenu un problème de communication ; le tourisme et les attraits de l'exotisme insulaire favorisent aujourd'hui des rencontres, tout en faisant découvrir le pittoresque des expressions locales. De plus ce monde, notamment avec les progrès du téléphone, des médias et de l'intelligence artificielle, ne rencontre plus les obstacles d'antan. La publication, la diffusion sont exponentielles et donc on risque de tendre à une langue appauvrie, si on refuse les particularismes locaux, notamment les influences du créole. Et il est alors sans doute intéressant de constater que les milieux insulaires, tout en cédant à la tendance générale, qui nivelle le langage, résistent un peu mieux et fournissent encore aux curieux de nombreux exemples de leur originalité et vitalité linguistique.

Que retenir au terme de cet exposé ? Quelques paradoxes. Que les îles sont plus protégées des invasions linguistiques, mais qu'elles ont toujours été dans un désir d'ouverture et de communication. Grâce aux transports maritimes, depuis la simple pirogue jusqu'aux navires de commerce, depuis plusieurs îles, on a véhiculé de nombreux mots jusqu'aux quatre coins de la terre. Parmi les plus grands transporteurs de langage, on doit citer les pêcheurs mais surtout la Compagnie des Indes, tant ses pérégrinations ont été variées et ont diffusé des termes pourtant locaux à l'origine. On doit donc reconnaître qu'il existe bien un parler des îles, sans doute fait de bric et de broc avec le langage des marins et des rencontres de par le monde, mais il reste d'une saveur et d'une richesse incomparables, ce que notre *Dictionnaire* cherche à montrer. Il est intéressant aussi de constater que des mots de nos régions ont traversé les mers et y ont subsisté, parfois transformés et presque méconnaissables, mais vivants. Certes la tendance est de se fondre dans un monde holiste inévitable, mais les habitants des îles cherchent à garder une autonomie, fiers qu'ils sont de leur sentiment insulaire. Retenons alors cette maxime acadienne : « Aux îles, notre langage est aussi coloré que le plumage de nos maisons. » Et, sans mentir, si le ramage se rapporte au plumage, nous fréquentons les Phénix des « hôtes de ces bois ».

Guy LAVOREL, 5^e section – ASOM

Principales conclusions

- Les îles sont plus protégées des invasions linguistiques, mais elles ont toujours été dans un désir d'ouverture et de communication.
- Grâce aux transports maritimes, depuis la simple pirogue jusqu'aux navires de commerce, à partir de plusieurs îles, on a véhiculé de nombreux mots jusqu'aux quatre coins de la terre.
- Parmi les plus grands transporteurs de langage, on doit citer les pêcheurs mais surtout la **Compagnie des Indes**, tant ses pérégrinations ont été variées et ont diffusé des termes pourtant locaux à l'origine.
- Il existe bien un **parler des îles**, sans doute fait de bric et de broc avec le langage des marins et des rencontres de par le monde, mais il reste d'une richesse incomparable, ce que notre *Dictionnaire* cherche à montrer.
- **Des mots de nos régions de l'ouest** ont traversé les mers et y ont subsisté, parfois transformés et presque méconnaissables, mais vivants.
- Certes la tendance est de se fondre dans un monde holiste inévitable, mais les habitants des îles cherchent à garder une autonomie, fiers qu'ils sont de leur **sentiment insulaire**, tant dans leur **vocabulaire** que dans leurs **littératures**.